

COMMUNE DE ST CRÉPIN

Procès-verbal du conseil municipal

Du 26 juin 2023

Nombre de conseillers : Le vingt-six juin deux mil vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. CADOT Matthieu, maire, en séance ordinaire,

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

Quorum : 6

Présents, M. Matthieu CADOT, Mme Céline ROUIL, M. Éric BOUCLY, M. André MARCHAIS, M. Ronald VERNOUX, Mr Freddy VINET, Mme Charlène GRIFFON, Mme Cécile MAIRAND

Absents : M. Luc DUCLOS (pouvoir Mme Charlène GRIFFON), M. Denis GORRON (pouvoir M. Matthieu CADOT), Mr Freddy VINET

Secrétaire de séance : M. André MARCHAIS

Convocation envoyée le 19 juin 2023

Convocation affichée le 19 juin 2023

Séance ouverte à 18H30

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mai 2023.

Décisions du conseil municipal :

Volet Ressources Humaines : Projets de délibération :

- Instauration du Compte Epargne Temps
- Mise en place du télétravail
- Mise en place du temps partiel
- Modification de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
- Organisation du temps de travail

D2023– 21 – Demande de prêt pour les travaux voirie

D2023– 22 – Demande de subvention au département pour la voirie accidentogène

D2023– 23 – Demande de subvention au département pour les travaux de l'école

D2023– 24 – Budget 2023 : Décision modificative n°1

D2023– 25 – Convention avec ENGIE GREEN pour la surveillance du LIDAR

Questions diverses :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mai 2023.

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

- D2023- 21 – Demande de prêt pour les travaux voirie

Le Maire a demandé à la banque pour effectuer un prêt pour les travaux de voirie à Azay d'un montant de 25000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** cette offre de prêt.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt.

- D2023- 22 – Demande de subvention pour les travaux de voirie

Entreprise	Localisation travaux	Montant TTC	Montant HT
SNATP	Réfection voirie Azay	26 222.40 €	21 852.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** de réaliser les travaux sur les voies communales mentionnées dans la présente délibération.
- **AUTORISE** Mr le Maire à solliciter le département au titre des travaux sur la voirie communale accidentogène.

- D2023- 23 – Budget 2023 – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de voter la décision modificative 1 du budget 2023.

Fonctionnement :

Dépenses : 57 785,00 €

Recettes : 57 785,00 €

Investissement :

Dépenses : 39 300,00 €

Recettes : 39 300,00 €

- D2023- 24 – Convention avec ENGIE GREEN pour la surveillance du LIDAR

Engie Green veut positionner un LIDAR à la place d'un mât de mesure pour les futures éoliennes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE** de signer la convention avec ENGIE GREEN pour la surveillance du LIDAR.

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 7 septembre 2023 à 18h30.
La séance est levée à 20h40.

Signatures des délibérations du conseil municipal du
26 juin 2023

Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	30/06/2023
Matthieu CADOT, maire	
André MARCHAIS – secrétaire de séance	